

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 30

Artikel: Il y a une limite à tout
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Hélas ! de volonté, en ai-je encore ? Vous l'avez paralysée, et je ne me reconnaiss plus, ajouta-t-il tout bas, comme honteux de faire un aveu pareil.

— Et si je ne veux pas rester, moi ? s'écria Miss Addah avec ce ton agressif que donne aux femmes la certitude de la victoire.

— Je vous y forcerais à mon tour par les moyens que vous vouliez employer contre moi ; j'ai pour moi la loi et le droit, répliqua sir Adams en reprenant son air farouche.

Miss Addah partit d'un grand éclat de rire.

— Ah ! les excellents titres que vous avez là. Mais vous n'avez donc pas deviné que je vous ai conté une histoire, que je ne suis pas Miss Addah Sturge, mariée depuis longtemps à celui qui a gagné sa main.

— Mais alors qui êtes-vous, et pourquoi cette plaisanterie ? demanda sir Adams en se relevant de toute sa hauteur, avec un ton sévère et hautain ; pourquoi êtes-vous venue ici ?

— Par curiosité, tout simplement. Je suis fille d'Eve, et curieuse comme elles le sont toutes.

— Curieuse de quoi ? interrogea sir Adams, qui redoutait une nouvelle mystification.

— J'avais si souvent entendu parler de vous par Miss Lucy...

Au nom de celle qui l'avait abandonné et trahi, les sourcils de sir Adams se froncèrent d'une façon terrible.

— N'allez pas me tuer pour cela, continua la jeune femme sur un ton de raillerie. Je vais vous expliquer pourquoi vous avez été trahi, puisque vous tenez à employer ces grands mots de mélodrame. Miss Lucy ne vous a pas abandonné, elle ne vous a pas trahi, seulement elle a eu peur de vous, peur de votre caractère violent. Voilà la vérité. Quand j'essayais de raisonner avec elle, de lui dire qu'avec un peu d'habileté une femme triomphait des caractères les plus sauvages : « Ah ! ma chère, tu ne le connais pas, me répondait-elle en joignant les mains, c'est une bête féroce, il m'avaleraient à la moindre velléité d'opposition de ma part. » Je vous avoue que cela me faisait rire ; je me refusais à croire qu'il y eût des natures aussi indomptables. Je voulais me convaincre par moi-même ; je voulais voir, et c'est pour cela que je suis venue.

— Et... qu'avez-vous vu ? demanda sir Adams avec une certaine hésitation.

— J'ai vu, continua gaîment la jeune femme, que vous aviez un caractère atroce, abominable, mais qu'à force de s'ingénier on trouve encore le moyen de ne pas être dévorée. Je suis contente de moi : je m'en vais avec les honneurs de la guerre, je vous ai forcé à demander grâce.

— Madame, fit sir Adams d'un ton de douceur et de soumission qui eût satisfait la femme la plus exigeante, à celui qui demande grâce, on accorde le pardon.

La jeune femme réfléchit un moment et lui tendit résolument la main.

Celle qui s'appelle maintenant Lady Adams traîne partout le mari trouvé d'une façon si originale : tantôt elle le promène à Paris, à Brighton ou à Nice ; tantôt elle le ramène dans son habitation des prairies, pour l'en arracher le lendemain et lui faire faire le tour des deux Amériques. Plus elle le secoue, plus elle le bouscule, plus il fait entendre ce grognement, qu'il voudrait prendre pour un signe de mécontentement, mais qui est chez lui l'expression réelle de la satisfaction. Quand elle essaie de quitter ce rôle pour devenir un moment douce, bonne et aimante, elle voit ses yeux s'allumer, son front s'assombrir et sa farouche humeur reparaître. Alors elle devient encore plus contrariante et acariâtre, elle lui fait reprendre sa vie de juif-errant, l'entraînant au nord quand il voudrait aller au midi, et elle ne tarde pas

à voir la sérénité reparaître sur son front. Aussi est-elle persuadée que c'est par une disposition toute providentielle que les femmes sont douées de l'esprit de contradiction, qui seul peut assurer le bonheur de leurs maris, et a-t-elle la conviction de faire par vertu ce que les autres femmes font par plaisir et par habitude.

ADRIEN DESPREZ.

Il y a une limite à tout.

L'inauguration de la statue de Lamartine, qui a eu lieu dernièrement à Passy, a remis sur le tapis divers épisodes de la vie du poète. On raconte, entre autres, cette amusante anecdote :

C'était en 1848. A peine installé au ministère des affaires étrangères, après cette révolution où il avait joué un rôle éminent, Lamartine fut assailli de sollicitations et de recommandations de toute espèce. Il reçut un jour une délégation des « Vésuvienennes », phalange d'amazones républicaines, revêtues d'un uniforme archifantaisiste qui ne manquait pas de pittoresque. Les séances de leur club et leurs manifestations publiques furent une des gaietés de cette époque agitée.

La cohorte déléguée par ces guerrières patriotes avait envahi le cabinet de Lamartine et remplissait l'atmosphère d'effluves variées, depuis le patchouli jusqu'à l'ail, et depuis le caporal (de la régie) jusqu'à l'absinthe.

La « capitaine » prit la parole :

— Citoyen ministre, dit-elle à Lamartine, les Vésuvienennes ont tenu à t'envoyer une députation pour t'exprimer toute l'admiration que tu leur inspires. Nous sommes cinquante ici, et, au nom de toutes les autres, nous avons mission de t'embrasser !

Lamartine demeura un instant effaré. Embrasser la « capitaine », passe encore, mais la compagnie tout entière ! Et puis, dans les rangs de la délégation, il y avait certains minois que le poétique « amant d'Elvire » trouvait, il faut l'avouer, bien peu sympathiques...

Le poète, qui avait eu si souvent des inspirations de génie, eut alors une inspiration d'homme d'esprit. Il s'avance vers les Vésuvienennes et, de son accent le plus inspiré :

— Citoyennes, merci, merci du fond de l'âme des sentiments que vous me témoignez. Ce moment, certes, sera un des plus doux et des plus glorieux de ma vie ! Mais, citoyennes, laissez-moi vous le dire : des patriotes telles que vous ne sont pas des femmes. Elles sont des hommes, et, entre hommes, on ne s'embrasse pas. On se tend la main ; on se la serre, et c'est à la vie à la mort !

— Vive Lamartine ! crièrent les cinquante Vésuvienennes électrisées ; et l'échange des cinquante poignées de mains eut lieu aussitôt. Mais, disait Lamartine, je n'eus jamais si belle peur !

On nous rappelle ce charmant épisode de la dernière abbaye des Vignerons, de Vevey.

Vingt mille personnes avaient pris place sur d'immenses estrades pour contempler la fête. Tout le monde était assis. Un monsieur, un seul, se tenait debout, se garant du soleil avec une large om-